



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Etat de Vaud - Ville de Lausanne

Bilan 2017 de la criminalité dans le canton de Vaud

Les autorités ont présenté un bilan positif en matière de criminalité sur le sol vaudois. Les infractions au Code pénal ont encore diminué de 7% par rapport à 2016, ce qui confirme la tendance amorcée il y a quatre ans. Les chiffres 2017 sont ainsi les plus bas enregistrés depuis 2009, année de la création de la statistique harmonisée. La criminalité vaudoise se compose essentiellement de délits contre le patrimoine et se concentre dans les zones urbaines du canton, alors que 66% des escroqueries sont commises sur internet. La ville de Lausanne enregistre une baisse pour les infractions au Code pénal (-4%) dont celles contre le patrimoine (-3%).

Lundi 26 mars 2018, à l'occasion d'une conférence de presse tenue au Mont-sur-Lausanne, les autorités vaudoises, réunies autour de la cheffe du Département des institutions et de la sécurité, Béatrice Métraux, ont présenté un bilan 2017 réjouissant en matière de criminalité dans le canton de Vaud et à Lausanne: « Les bons résultats de cette année encore concrétisent les objectifs du programme de législature du Conseil d'État qui visent à renforcer la sécurité. Ils montrent également que l'effort conjoint et coordonné de tous les partenaires de la chaîne pénale porte ses fruits et répond aux besoins de la population», a souligné la cheffe du DIS.

Vaud: une diminution du nombre d'infractions au Code pénal

On dénombre 67'299 infractions au droit fédéral durant l'année 2017 (72'745 infractions en 2016). Les infractions au Code pénal (CP), avec une diminution de 7%, sont au nombre de 50'886 (54'548 en 2016). Les infractions à la Loi sur les stupéfiants et celles à la Loi sur les étrangers sont également en baisse par rapport à 2016, avec 11'848 infractions pour la LStup (-4%) et 4070 infractions pour la LEtr (-21%).

Parmi les infractions au Code pénal, on dénombre 69% d'infractions dirigées contre le patrimoine (35'056), 16% contre la liberté (7950), 6% contre la vie et l'intégrité corporelle (2917) et 1% contre l'intégrité sexuelle (627). À ces chiffres s'ajoutent quelque 3905 infractions concernant d'autres titres du CP et 431 infractions contre l'autorité publique. Le nombre de brigandages a augmenté de 5% (261) tandis que les

cambriolages, comprenant les vols par effraction et les vols par introduction clandestine, ont baissé de 19% (5825).

Les dommages à la propriété diminuent de 7% (4505) alors que les vols de véhicule augmentent de 9% (2918). Cette augmentation concerne principalement les vols de cyclomoteurs avec moteur électrique (e-bike). Depuis 6 ans, le nombre d'affaires de violence domestique est stable (1,8 affaire pour 1000 habitants), le nombre d'infractions s'élevant à 2'894, dans le cadre de 1'371 affaires en 2017. Un quart des affaires de violence domestique ont débouché sur une mesure d'expulsion de l'auteur de son domicile l'année dernière, cette valeur reste stable par rapport à l'année 2016.

Le commandant de la Police cantonale, Jacques Antenen, a constaté que les statistiques 2017 confirment la tendance de ces 4 dernières années, indiquant une baisse générale de la criminalité. L'augmentation du nombre d'e-plaintes représente également un signal important, de plus en plus de délits sont dénoncés à la police par voie électronique. Ce basculement dans le champ numérique est par ailleurs clairement observable depuis plusieurs années en termes d'activité criminelle. Le commandant de la Police cantonale a attiré l'attention sur l'augmentation constante du nombre d'escroqueries réalisées sur internet, en particulier par le biais de sites de petites annonces ou d'e-mails frauduleux. Il est donc essentiel de poursuivre la lutte contre ces phénomènes criminels à travers des actions aussi bien répressives que préventives.

Tout au long de l'année, la Police cantonale a mené, sur les réseaux sociaux et sous forme d'actions dans le terrain avec de l'affichage, plusieurs campagnes de prévention criminelle afin de rappeler les messages de prudence et les conseils utiles en matière d'escroqueries sur internet, de cambriolages et de vols à l'arraché ou à l'astuce, notamment aux distributeurs à billets.

Lausanne: les chiffres enregistrés sont les plus bas depuis 2009

A Lausanne, l'année 2017 a été marquée par une nouvelle baisse, -4%, du nombre des infractions au Code pénal (CP). Le nombre de ces dernières (15'574) n'a jamais été aussi bas depuis 2009. Il est à noter que cette évolution est constatée malgré l'augmentation de la population en ville de Lausanne de plus de 2000 habitants.

En matière d'infractions contre le patrimoine (qui représentent 72,8% des infrac est à la baisse (-3%). Cette évolution favorable est particulièrement marquée dans le domaine des vols par effraction, avec une réduction de -29%. Lausanne se situe au deuxième rang des villes suisses où cette diminution des cambriolages est la plus importante. La Police de Lausanne n'en reste pas moins vigilante face à ces délits touchant le patrimoine, notamment ceux visant spécifiquement les aînés (arnaque au faux neveu, vols à l'astuce, vols aux abords des distributeurs d'argent...). Diverses démarches de prévention sont actuellement déployées par le Corps afin de mieux protéger cette population contre les malfrats. Relevons qu'une arrestation a permis de mettre un terme aux agissements d'un individu à l'origine de plus de 80 vols à l'astuce

visant des personnes âgées, majoritairement à Lausanne, en 2017. Une affaire qui illustre la sérialité croissante dans ce genre de délits.

En matière de lutte contre le deal, la présence en rue des policiers a encore été renforcée l'an dernier malgré divers événements sportifs ou politiques d'envergure qui ont fortement sollicité les effectifs du Corps de police. 60'000 heures de patrouille pédestre ont ainsi été effectuées (2016: 55'000, soit +9,1%), notamment en soirée dans l'hypercentre.

Plan d'Action coordonné

Suite au Plan d'action coordonné 2014 du Conseil cantonal de sécurité (CCS), reconduit en 2015 et 2016, le Conseil d'Etat a approuvé le Plan d'action coordonné 2017. Ce Plan est basé sur une nouvelle méthodologie de travail incluant un processus d'analyse basé sur une matrice des risques, permettant ainsi d'identifier les effets et les occurrences liés. Pour rappel, il constitue la base de la conduite de l'organisation policière vaudoise, dans l'esprit de collaboration voulu par la police coordonnée, en référence à l'art. 18 de la Loi sur l'organisation policière vaudoise. Dans ce cadre, le CCS a proposé cinq objectifs stratégiques sécuritaires pour la législature, à savoir: optimiser l'organisation policière vaudoise, adapter le dispositif opérationnel et organisationnel en maîtrisant les impacts financiers, se concentrer sur les problèmes sécuritaires identifiés, intensifier le réseau sécuritaire avec l'ensemble des partenaires, maintenir la confiance de la population avec un haut niveau de qualité de prestations et d'information. Le commandant de la Police cantonale, chef de la Direction opérationnelle, a proposé et proposera des mesures concrètes dans ce cadre, et rendra compte périodiquement des résultats obtenus.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 26 mars 2018

Jean-Christophe Sauterel, directeur prévention & communication, Police cantonale, 021 644 80 22 ou 079 705 29 91 Jean-Philippe Pittet, responsable communication et prévention, Police de Lausanne, 021 315 33 55

[Dossier_presse_criminalité2017](#)
[VD - Statistique policière de la criminalité 2017](#)